

EXTRAIT DU

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en
exercice : 29

Séance du 21 DECEMBRE 2016 A 19H30

Présents à la séance : 24

L'An Deux Mil Seize, le **21 DECEMBRE A 19H30**

Extrait affiché le :
22 décembre 2016

Le Conseil Municipal de Raon l'Étape dûment convoqué et réuni
au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. PIERRAT
Benoît, Maire.

6^{ème} séance 2016

Présents : M. PIERRAT Benoît, Maire, Mme MICHEL Irène, M. SALÉRIO
Philippe, Mme GEROME Line, M. DAUTREY Roland, Mme VINCENT Marie, M.
SALTZMANN Michel, Adjoint, Mme RENAUX Anne-Marie, Mme STAUB Edith,
Mme PIANT Noëlle, Mme FLICKER Gisèle, M. TARDIEU François, Mme PANO-
WENTZEL Marylène, M. ROMARY Fabrice, M. GILET Dominique, Mme
DUPONT Virginie, M. BAUDONNEL David, M. DEMENGE Abel, M.
JACQUEMIN Gérard, M. BREGEOT Claude, M. PIERRAT-LABOLLE Michel,
Mme DEMAIZIÈRE Chantal, Mme BENOIT Marie-Hélène, M. FOUCAL Olivier
Conseillers Municipaux.

Objet : Programmation de martelages -
Etat d'assiette 2018.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

N° 119/2016

M. CHMIDLIN Stéphane	à	M. GILET Dominique
Mme BOULANGER Annie	à	Mme FLICKER Gisèle
Mme LAVAL Christiane	à	Mme VINCENT Marie
M. CHARDIN Denis	à	Mme GEROME Line
Mme ANDRÉ Sophie	à	M. DAUTREY Roland

Secrétaire de séance : M. BAUDONNEL David

Monsieur Michel SALTZMANN, Adjoint au Maire, donne lecture
au Conseil Municipal de la lettre de l'Office National des Forêts, Agence Vosges Montagne,
concernant les coupes à asseoir en 2018 dans la forêt communale relevant du régime forestier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,
Demande à l'Office National des Forêts, d'asseoir les coupes telles
qu'elles sont définies dans son courrier ; à savoir, sur les parcelles 7, 12, 20, 23, 57, 65, 69, 73,
92, 93 et 94 et de déroger à l'état d'assiette défini à l'aménagement concernant la parcelle n°51.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire,